

# Informations concernant le C2I niveau 1

## Changement de modalités pour la certification C2I 2011/2012 :

- Il n'y aura qu'une seule session de certification **en fin d'année scolaire** ;
- L'épreuve **pratique** « en salle informatique » est **supprimée**.  
A la place, vous devrez réaliser un dossier numérique de compétences qui sera évalué ;
- Le QCM validant la partie **théorique** est **conservé**.

Les informations sur ces nouvelles modalités devraient bientôt être mises en ligne sur le site du C2I de l'université. De mon côté, je vous transmettrai les informations que je pourrais obtenir le plus rapidement possible.

Claire Bardel (Informatique - Bureautique)